



Fiche d'inscription aux auditions Casting 100% Talents de quartier 26/27

Les auditions de la **18^e édition** des Talents de quartier (saison 2026/2027) se dérouleront à **Albi** au **Théâtre des Lices** (lices Jean Moulin), le **mercredi 28 octobre 2026** à partir de **14h**.

Le casting est ouvert aux personnes de 8 à 29 ans.

Cette **fiche d'inscription** et le **formulaire "Mention RGPD"** sont à envoyer complétés et signés à l'adresse jeunesse@mairie-albi.fr **avant le 27 octobre 2026**.

Contacts : 05 63 46 48 80 - 07 72 77 85 34 - jeunesse@mairie-albi.fr

*mention obligatoire

Informations personnelles du candidat :

***Prénom** : ***Nom** :

Nom d'artiste :

***Âge au 30 octobre 2026** :

Déjà lauréat ? Si oui, année :

***Tél.** (candidat) : ***Courriel** :

***Tél.** (responsable légal si mineur) :

Informations sur la personne à prévenir en cas d'urgence (*si mineur) :

***Prénom** : ***Nom** :

***Tél.** :

*PHOTO
OBLIGATOIRE*

Mes choix musicaux pour l'audition (chanson et artiste)

*Choix 1 :

Choix 2 :

***Fait à**.....

***Le**/...../.....

Signatures

*Candidat

Responsable légal
(*si mineur)

Cette **fiche d'inscription** et le **formulaire "Mention RGPD"** sont à envoyer **complétés et signés** à l'adresse jeunesse@mairie-albi.fr **avant le 27 octobre 2026**.

MENTION RGPD – FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE RECUEIL DU CONSENTEMENT POUR LA COLLECTE DE DONNÉES PERSONNELLES

Casting 100 % Talents de quartier – Ville d'Albi

1. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les données personnelles recueillies au moyen du formulaire d'inscription font l'objet d'un traitement mis en œuvre par la Ville d'Albi, responsable du traitement, et géré par sa Direction Jeunesse, dans le cadre de l'organisation du casting « 100 % Talents de quartier ».

Les données collectées sont utilisées pour les finalités suivantes :

- Permettre l'inscription des candidats aux auditions du casting 100 % Talents de quartier ;
- Organiser les auditions et assurer le suivi des candidats et, le cas échéant, des lauréats ;
- Transmettre aux participants les informations, convocations, invitations et documents nécessaires au déroulement du dispositif,
- Contacter le responsable légal lorsque le participant est mineur ,
- Contacter la personne désignée en cas d'urgence,
- Gérer les informations nécessaires à l'organisation pratique des auditions et des actions directement liées au dispositif.

2. BASE LÉGALE DU TRAITEMENT

Le traitement des données nécessaires à l'inscription, à l'organisation et au suivi du casting est fondé sur l'exécution d'une mission d'intérêt public relevant des missions de la collectivité (article 6, paragraphe 1, du RGPD), notamment dans le cadre de sa politique jeunesse pour l'accès à la culture en direction de tous les publics entre 8 et 25 ans.

Les traitements relatifs à l'utilisation et à la diffusion de l'image ou de la voix du participant, lorsqu'ils sont mis en œuvre, reposent sur son consentement ou, lorsqu'il est mineur, sur l'autorisation requise de son ou de ses représentants légaux. Ils font l'objet d'une autorisation distincte. Les finalités, supports et durées d'utilisation sont mentionnés au point 8 du présent formulaire.

Le refus d'autoriser l'utilisation de l'image est sans incidence sur la participation au casting, sous réserve que cette affirmation corresponde aux modalités effectives du dispositif.

3. DONNÉES COLLECTÉES

Les données recueillies pour les besoins liés à l'organisation du casting sont notamment : nom et prénom, nom d'artiste lorsqu'il existe, âge au 30 octobre de l'année d'inscription au casting 100 %, coordonnées téléphoniques, adresse électronique, coordonnées du responsable légal lorsque le candidat est mineur, personne à prévenir en cas d'urgence, ainsi que les éléments nécessaires à l'organisation de l'audition et les choix musicaux indiqués sur le formulaire.

Les champs signalés comme obligatoires dans le formulaire par un astérisque « * » sont nécessaires à l'inscription et à l'organisation du casting. À défaut de communication de ces informations, l'inscription ne pourra pas être prise en compte. Les autres informations sont facultatives.

Personne à prévenir en cas d'urgence : Lorsque le participant communique les coordonnées d'une personne à prévenir en cas d'urgence, il lui appartient de l'informer de cette transmission.

Les coordonnées de cette personne sont exclusivement utilisées afin de permettre à la Ville d'Albi de la contacter en cas de nécessité liée au participant.

Lors du premier contact, cette personne pourra être informée du traitement de ses données et des modalités d'exercice de ses droits.

4. DESTINATAIRES DES DONNÉES

Les données sont accessibles dans la stricte limite de leurs attributions, aux agents habilités de la Direction Jeunesse de la Ville d'Albi ainsi qu'aux agents des autres services municipaux participant, lorsque cela est nécessaire à l'organisation ou au suivi du dispositif.

Lorsque des prestataires interviennent pour le compte de la Ville d'Albi, ils ne peuvent accéder qu'aux données strictement nécessaires à l'exécution de leur prestation et sont soumis aux obligations prévues par la réglementation relative à la protection des données personnelles.

Les éventuels partenaires amenés à recevoir des données personnelles sont l'association Studio Ampère, la radio locale 100 %.

Le candidat, ou son représentant légal lorsqu'il est mineur, est informé de cette utilisation et de ses droits.

5. DURÉE DE CONSERVATION

Les données sont conservées pendant la durée proportionnée aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées :

- données relatives aux candidats non retenus : 4 mois
- données relatives aux candidats retenus ou lauréats : 2 ans
- données nécessaires au suivi administratif du dispositif : 2 ans
- données relatives au droit à l'image et à la voix : prises de vue et enregistrements réalisés par la Ville d'Albi dans le cadre du casting 100 % : voir point 8 du présent formulaire.

À l'issue de leur durée d'utilité administrative, les données sont supprimées ou, lorsqu'elles présentent une utilité administrative ou un intérêt archivistique, archivées conformément aux dispositions applicables aux archives publiques.

6. VOS DROITS

Vous disposez, dans les conditions prévues par le RGPD, d'un droit d'accès, de rectification des données inexactes ou incomplètes, d'effacement, de limitation du traitement et, lorsque ce droit est applicable, d'un droit d'opposition des données. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Délégué à la Protection des Données (DPO) de la Ville d'Albi. Délégué à la Protection des Données – Ville d'Albi - 16 rue de l'Hôtel de Ville – 81023 Albi Cedex 9 - Courriel : dpo@mairie-albi.fr

Vous pouvez également, si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

7. PARTICIPANTS MINEURS

Lorsque le participant est mineur, les informations nécessaires à son inscription et à l'organisation du dispositif sont recueillies dans le cadre défini dans le présent formulaire.

8. AUTORISATION RELATIVE À L'IMAGE ET À LA VOIX

L'utilisation et la diffusion de photographies, vidéos ou enregistrements permettant d'identifier le participant sont soumises à une autorisation spécifique, sur la fiche d'inscription.

Cette autorisation porte sur les prises de vue et enregistrements réalisés dans le cadre du casting « 100 % Talents de quartier » et des actions directement liées à ce dispositif.

Les contenus pourront être utilisés pour :

- présenter et valoriser le casting et ses participants ;
- rendre compte des auditions, représentations ou événements organisés dans le cadre du dispositif ;
- promouvoir les actions de la Ville d'Albi en faveur de la jeunesse, de la culture et des talents locaux.

Les supports de diffusion susceptibles d'être utilisés sont les suivants :

- site internet de la Ville d'Albi ;
- comptes officiels de la Ville d'Albi sur les réseaux sociaux ;
- supports de communication imprimés ou numériques de la Ville d'Albi ;
- supports de présentation ou de valorisation du dispositif ;

- publications ou supports réalisés dans le cadre de partenariats associatifs, radios locales liés au dispositif.

Les durées de conservation des prises de vue et enregistrements réalisés par la Ville d'Albi dans le cadre du casting « 100 % Talents de quartier » sont de :

- 5 ans sur le site internet de la Ville d'Albi
- 5 ans sur les comptes officiels de la Ville sur les réseaux sociaux
- 2 ans pour les supports numériques de la Ville d'Albi,
- 5 ans pour les supports de présentation ou de valorisation du dispositif ;
- 1 an pour les publications ou supports réalisés dans le cadre de partenariats associatifs, radios locales liés au dispositif.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit, pour le monde entier et pour une durée de 1 an à compter de sa signature. Elle ne vaut que pour les finalités et les supports mentionnés ci-dessus. Toute utilisation étrangère à ces finalités ou sur un support non prévu dans la présente autorisation devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation.

Le consentement du participant ou de son représentant légal peut être retiré à tout moment en adressant une demande au Délégué à la protection des données de la Ville d'Albi à l'adresse suivante : Délégué à la Protection des Données – Ville d'Albi - 16 rue de l'Hôtel de Ville – 81023 Albi Cedex 9 ou par courriel : dpo@mairie-albi.fr

Le retrait du consentement ne remet pas en cause la licéité des utilisations effectuées avant ce retrait.

Autorisation :

☐ Oui, j'autorise la Ville d'Albi à utiliser mes données personnelles pour instruire mon inscription au casting 100 % « Talents de quartier », à organiser les auditions et toutes les actions directement liées au dispositif et à me transmettre toute information nécessaire avant, pendant et après le Casting 100 %.

☐ Oui, j'autorise la Ville d'Albi à contacter le responsable légal ou son représentant désigné.

☐ Oui, j'autorise la Ville d'Albi à contacter la personne désignée en cas d'urgence

☐ Oui, j'autorise la Ville d'Albi à fixer, reproduire, représenter et diffuser mon image et/ou ma voix dans les conditions précisées ci-dessus.

☐ Non, je n'autorise pas la Ville d'Albi à utiliser mon image et/ou ma voix.

Nom et prénom du participant :

Nom et prénom du représentant légal, si le participant est mineur :

Fait à :

Le :/...../.....

Signature du participant majeur ou du représentant légal :